



Le Pass pour (re)découvrir sa ville !

Gratuit

**Visites guidées,
conférences
et bons plans.**



VILLE DE
MARSEILLE



OFFICE DE
TOURISME
LOISIRS
& CONGRÈS
MARSEILLE

marseille-tourisme.com/pass-marseille

PASS MARSEILLE



La Ville de Marseille et l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès de Marseille proposent un Pass gratuit réservé aux résidents marseillais. L'objectif est de permettre à chaque marseillais de devenir ambassadeur de sa ville grâce à l'offre culturelle et touristique proposée.

LE CONTENU DU PASS MARSEILLE

- 2 visites guidées par an
- 4 conférences par an
- Des réductions chez les partenaires touristiques
- Des bonus du Pass Marseille tout au long de l'année

Les visites guidées et les conférences se font sur inscription, en ligne ou à l'accueil de l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès de Marseille (dans la limite des places disponibles), selon un calendrier spécifique. Les réductions sont valables une fois par an, par porteur de carte, chez chacun des prestataires partenaires. Plus d'informations sur : marseille-tourisme.com/pass-marseille

UNIQUEMENT POUR LES MARSEILLAIS !

Ce pass est destiné aux adultes (à partir de 18 ans), il est nominatif et valable jusqu'au 31/12/2025. Pour obtenir son Pass Marseille, il suffit de s'inscrire sur : marseille-tourisme.com/pass-marseille

OÙ ET COMMENT LE RÉCUPÉRER ?

À l'accueil de l'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès (du lundi au samedi, de 9h à 17h)
11, la Canebière 13001 Marseille.

Sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

